



Monsieur le Maire
Mairie de la Bâthie
103 rue Alphonse Lamartine
BP 14
73540 LA BATHIE

Objet : Avis du service de l'eau d'Arlysère suite au courrier du 09 04 2019

du 52A

Albertville, le 15 avril 2019

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 9 avril 2019, vous nous avez transmis une demande de compléments d'informations concernant les réserves émises par les services de l'Etat sur l'alimentation en eau potable (qualité et quantité). Comme évoqué dans le courrier susnommé une étude est en cours pour restructurer l'alimentation en eau de La Bâthie et plus largement de la Basse Tarentaise.

Le projet du forage de Coutelle a été relancé par Arlysère et sa nécessité pour l'alimentation du secteur actée. La finalisation du rachat des parcelles est en cours. Pour s'assurer de la bonne validité des procédures, la DUP a été prorogée de 5 ans. Comme indiqué par nos services une mise en service du forage est envisagée pour 2021.

Une étude de structuration hydraulique des réseaux est en cours par le bureau d'étude His&o. Cette étude permettra de restructurer le fonctionnement du réseau de La Bâthie en intégrant le forage de Coutelle. Une partie des conclusions sera disponible dès cet été. Un échancier précis sera dès lors disponible en fonction des choix et orientations pris par Arlysère. L'objectif est de permettre une sécurisation de l'alimentation en eau potable tant en termes de qualité que de quantité sur le secteur de la Basse Tarentaise.

Je vous transmets ci-joint un récapitulatif du phasage envisagé de l'opération :

- 2019 -2020 : Prorogation de la DUP et négociation avec les propriétaires pour rachat du périmètre de protection immédiat du forage de Coutelle (en cours) ;
- 2019 : Etude hydraulique de l'alimentation en eau de la Basse Tarentaise pour permettre une orientation technique de l'alimentation en eau à partir du forage (première conclusions mi 2019) ;
- 2020 : Définition du programme d'investissement et lancement des marchés de travaux ;
- 2021 : Début des travaux de réalisation du forage et des réseaux nécessaires.

Une réunion avec les services de l'Etat a eu lieu en janvier expliquant ces différentes phases. Etaient conviés la DDT, l'ARS, le Conseil Départemental, les services et élus du Pôle Eau.

Le service de l'eau d'ARLYSÈRE Agglomération souhaite avancer sur ce dossier structurant pour notre territoire et fait le nécessaire pour permettre une mise en conformité des secteurs qui ne le sont pas encore.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Le Président,
Franck LOMBARD



Arlysère  **agglomération**

Albertville
Allondaz
Beaufort
Bonvillard
Césarches
Cevins
Cléry
Cohennoz
Crest-Voland
Esserts-Blay
Flumet
Frontenex
Gilly-sur-Isère
Grésy-sur-Isère
Grignon
Hauteluce Les Saisies
La Bâthie
La Giéttoz
Marthod
Mercury
Montailleur
Monthion
Notre-Dame-de-Bellecombe
Notre-Dame-des-Millières
Pallud
Plancherine
Queige
Rognaix
Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle
Saint-Paul-sur-Isère
Saint-Vital
Thénésol
Tournon
Tours-en-Savoie
Ugine
Venthon
Verrens-Arvey
Villard-sur-Doron